

# Ateliers autonomes « Les DISCRIMINABLES »



***Sensibilisation  
à la Diversité  
Agir contre les  
Discriminations***



## Une mallette pédagogique dédiée aux discriminations

### Un processus pédagogique conçu pour :

- S'ouvrir à la diversité
- Mieux comprendre les mécanismes discriminatoires
- Être informé sur les critères de discrimination prohibés par la loi et sur les autorités compétentes et référentes en matière de discrimination et de diversité
- Reconnaître dans la différence un potentiel de complémentarité
- Prendre conscience de la force des stéréotypes et des préjugés

**Un outil ludique** permettant de traverser les critères de discrimination reconnus par la loi.

**14 Ateliers « Discrimination Oui ou NON »** présentent des situations concrètes à identifier afin d'aiguiser sa vigilance au fait que l'on peut parfois, bien malgré soi, être discriminant.

**20 Ateliers « Strip-Quiz »** posent des définitions, des réflexions sur les attitudes adaptées, agrémentées de STRIP (mini BD) accompagnant les messages clés des fiches pour les renforcer.

# Atelier exemple : Thème : « Critères de discrimination »



## Critères de Discriminations



D'après vous, quels sont les critères de discrimination prohibés par la loi ?

- L'appartenance ou la non appartenance à une race, une ethnie ou une nation
- L'âge
- L'identité sexuelle
- La situation de famille
- Les opinions politiques
- L'état de santé



Soulevez pour la réponse

Crée par **KESKI** [www.keski.fr](http://www.keski.fr)

## Bonnes réponses : TOUS ainsi que :

- L'orientation sexuelle
- La grosseur
- La situation de handicap
- Les caractéristiques génétiques
- Les mœurs
- L'origine
- L'apparence physique
- Les activités syndicales
- Le lieu de résidence
- Le patronyme
- L'appartenance ou non à une religion

Tous ces critères, dans les domaines de l'emploi, du logement, de l'éducation et de la formation, des sports et loisirs, de l'accès aux biens et aux services, sont prohibés par la loi.

**TOUS DIFFÉRENTS, TOUS ÉGAUX !**

Les ateliers « STRIPS-QUIZ » font référence à tous les critères reconnus par la loi, ainsi qu'à des thèmes comme la laïcité, le plafond de verre, les stéréotypes, la charge de la preuve, le Défenseur des Droits, les attitudes adaptées, les conséquences et impacts...

# Atelier exemple : « Discrimination OUI ou NON »



## Discrimination

Oui ou Non

Le chef d'un atelier de couture vient déposer une offre d'emploi dans une agence d'intérim.

Il a besoin d'ouvriers ou d'ouvrières pour son activité. En décrivant ses besoins au conseiller de l'agence, il précise qu'il a une préférence pour les personnes d'origine asiatique qui sont plus calmes et travailleuses que les personnes originaires du Maghreb, mais il ne demande pas de l'indiquer dans l'annonce.

Ce chef d'atelier est-il discriminant ?



Soulevez pour la réponse

Crée par **KESKI** [www.keski.fr](http://www.keski.fr)

Non

Ce chef d'atelier a un préjugé mais il ne fait que déposer une annonce dans laquelle il n'indique pas sa préférence. Pour qu'il y ait discrimination il doit y avoir un acte discriminatoire et pas seulement une opinion exprimée oralement. Par contre, s'il sélectionne les candidatures en fonction de son préjugé, ce chef d'atelier devient discriminant. L'emploi est l'un des premiers domaines où les discriminations se manifestent et le critère de l'origine y tient une place importante.

*Aller vers la Diversité, c'est aussi accepter les opinions de chacun dans la mesure où elles n'incitent pas à la haine.*

Les ateliers « Discrimination OUI ou NON » font référence à des situations liées à : l'emploi, le recrutement, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état de santé, le handicap, le logement, les conduites alimentaires, l'origine ethnique, l'état de grossesse, le port de signes religieux, la situation familiale, le mode de vie, l'appartenance à un syndicat, la parité homme/femme...

# Comment utiliser les Ateliers ?

**Les Ateliers autonomes « Les DISCRIMINABLES » peuvent s'utiliser de plusieurs façons :**

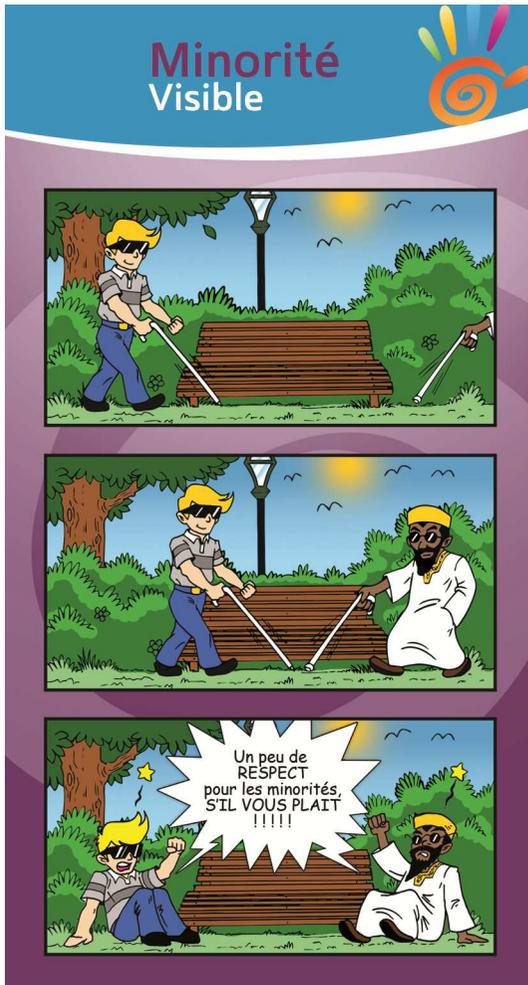
- **En « libre-service » près de « lieux stratégiques »** (à la sortie de la cafétéria, près de la machine à café, photocopieuse, ascenseur, salle de réunion...)
  - 1- Vous disposez chaque fiche sur une table ou un guéridon de manière à ce que les participants soient à l'aise pour se positionner devant, que ce soit assis ou debout. Les participants s'installent et pratiquent l'atelier à leur rythme, en demandant votre aide éventuellement. Une fois l'atelier réalisé ils passent à un autre atelier. Il arrive souvent que les participants soient en binôme de collègues. Ils peuvent tout à fait participer à deux. Proposez-leur que l'un lise la question et l'autre réponde, puis qu'ils intervertissent à l'atelier suivant.  
Il est important d'installer les ateliers dans un endroit où il est facile de circuler pour se déplacer d'un atelier à l'autre.
  - 2- Vous collez les fiches sur des murs pendant une période en continu ou en alternance, les fiches pouvant se lire dans n'importe quel ordre.
  
- **En animation pour provoquer et organiser l'interactivité entre les participants.** La grande variété des thèmes des fiches permet de faire plusieurs animations ou de choisir en fonction de votre contexte, celles qui sont les plus pertinentes.
  - 1- Vous posez la question de l'atelier aux participants ou équipes de participants et les invitez, après quelques instants de réflexion, à développer le sujet, provoquez l'échange.  
Dans ce cas, sur le plan pédagogique, il peut être plus intéressant d'utiliser les ateliers « DISCRIMINATION OUI ou Non » avant d'apporter des éléments de réponse par les ateliers « STRIP – QUIZ ».

# À qui s'adresse les Ateliers « Les DISCRIMINABLES » ?



Les Ateliers autonomes « Les DISCRIMINABLES » est un outil de sensibilisation à la diversité et à la lutte contre les discriminations. Il est destiné :

- **Aux entreprises, organisations, institutions et collectivités**
  - Mobilisées sur la lutte contre la discrimination,
  - Engagées dans des actions de promotion de la diversité,
  - Désireuses de sensibiliser leurs collaborateurs sur le sujet,
  - Soucieuses de développer la prise de conscience sur les pratiques discriminatoires susceptibles d'affecter l'activité.
- **À tous ceux qui sont amenés à réfléchir sur le sujet de la discrimination .**



## Contactez-nous :

- Pour parler animation ou sensibilisation, échanger sur des bonnes pratiques, faciliter la mise en main de nos outils auprès de vos animateurs
- Pour créer une déclinaison de nos outils (jeu de cartes et ateliers) sur des supports de communication adaptés à votre environnement

KESKI : 01 80 78 60 30 ou [contact@keski.fr](mailto:contact@keski.fr)

Benoît CARPIER : 06 03 46 24 30

Site web : [www.keski.fr](http://www.keski.fr)